

désinfection

Fiche technique

Eymac

Nettoyant suroodorant

Produit d'entretien quotidien avec action désinfectante.

Ne laisse pas de trace. Peu moussant, il peut être utilisé manuellement ou en autolaveuse.

Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de ses parfums : ambiance, bouquet, chevrefeuille, citron vert, citronnelle, floral, fraise, lavande, marine, menthe, muguet, pêche, pin, pomme verte, pamplemousse, thé vert, tropique et vanille.

Bactéricide selon la norme EN 1276 en 5 min à 20°C en conditions de saleté à 1% et EN 13697 en 15 min, 20°C en conditions de saleté à 2%.

Mode d'emploi

Lavage manuel : dilution de 1 à 2% dans l'eau.
(2 à 4 doses pour 4L)

Auto-laveuse : dilution de 0,5 à 1% dans l'eau.

Action désinfectante : dilution à 5% dans l'eau. (Action 5 minutes) Il est inutile de rincer sauf dans le cas de surfaces en contact avec des denrées alimentaires.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L,
cartons de 12 flacons doseurs de 1L.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide coloré ou laiteux
- pH : 6,5 - 7,5
- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.

Ne pas l'utiliser avec des produits oxydants
(eau de Javel) ou des détergents anioniques
(shampooing vaisselle, savon).

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2.

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

**Toxicité chronique pour le milieu aquatique,
Catégorie 2.**

(ambiance, bouquet, chevrefeuille, citronnelle, citron vert, floral, fraise, lavande, marine, menthe, muguet, pamplemousse, pêche, pin, pomme verte, thé vert, tropique, vanille).

Peut produire une réaction allergique. (ambiance, bouquet, chevrefeuille, citronnelle, citron vert, fraise, lavande, marine, muguet, pamplemousse, tropique).

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium, CAS : 68424-85-1, 25 g/kg - alcool éthylique, CAS : 64-17-5, 25g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)**

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

06-06-2016 Ind. 24 ■

**SANS
VLER***



Z.I. La Croix-St-Pierre - 19800 EYREIN - Tél. 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com